



**Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre
des Députés**

Luxembourg, le 4 avril 2025

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question parlementaire à Madame la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale.

L'imagerie par résonance magnétique (IRM) constitue aujourd'hui un outil diagnostique essentiel dans de nombreux secteurs médicaux. Cependant, l'accessibilité à cet examen reste problématique pour certaines catégories de patients, notamment les personnes souffrant de claustrophobie, mais potentiellement aussi pour les personnes se trouvant en situation de surpoids ou d'obésité.

D'après mes informations, certains hôpitaux du pays sont effectivement équipés d'appareils IRMs avec une ouverture plus large, mais il n'y a pas d'appareil spécifiquement dédié à ces catégories de patients, ce qui pourrait avoir une incidence sur le parcours de soin des personnes concernées.

Dans ce contexte, je voudrais poser les questions suivantes à Madame la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale :

- Madame la Ministre peut-elle dresser un état des lieux des appareils IRM actuellement en service dans les hôpitaux de pays, en précisant lesquels sont adaptés pour les personnes claustrophobes ou en situation de surpoids ou d'obésité ?
- Madame la Ministre voit-elle la nécessité d'installer un appareil IRM supplémentaire, spécialement conçu pour accueillir les personnes claustrophobes ou en situation de surpoids ou d'obésité ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Marc Spautz
Député